

Compte-rendu du Conseil de quartier Centre du mercredi 9 janvier 2019 à 19h30

Les questions étudiées lors du Conseil précédent sont posées à la Municipalité qui y répond

-Propreté de la ville:

Réponse du Maire : 17 personnes sont en place en tant qu' ASVP "Environnement" pour assurer le contrôle des dépôts sauvages et dresser des contraventions chaque fois que cela est possible. Elles circulent dans la ville, chaque jour, pour relever les infractions.

Ordures ménagères : Trop de containers traînent dans la rue (parfois renversés) en dehors des jours de collecte.

Réponse : La municipalité étudie ce problème et envisage éventuellement de verbaliser. Le Maire demande que les habitants saisissent Est Ensemble: (pointpropreté@bagnoleet.fr ou 0805055055 ou renseignements-dechets@estensemble.fr) en envoyant le lieu exact et des photos.

Une campagne de propreté sur la ville est prévue en 2019.

Toilettes publiques au métro Gallieni:

Réponse du Maire : Ces toilettes vont être mises en place. Un échéancier d'intervention pour assurer la propreté de ce lieu est en préparation par le service de la voirie.

Le stationnement dans la ville:

Réponse : Le parking souterrain du centre ville sera ouvert fin 2019. 80 places seront réservées pour le stationnement public. Une participante demande que la ville réfléchisse à l'instauration d'une heure de stationnement gratuit.

Une campagne d'information, suivie de vérifications sur place, est en cours concernant les voitures ventouses, en nombre non négligeable, stationnant indûment dans les rues.

Le Maire demande que les Bagnoletais préviennent la commune lorsqu'ils constatent le fait, afin qu'il s'ensuive un enlèvement rapide avec verbalisation.

Nuisances sur la Place de la mairie

Cette place est devenue très bruyante avec chahuts, musique, arrêts plus ou moins longs de véhicules en pleine rue, qui gênent les automobilistes.

Le maire précise que :

- La municipalité a fait enlever les bancs sur la place.
- Une réflexion aura lieu concernant l'aménagement de cette place pour mieux sécuriser les lieux.
- Le commissariat des Lilas s'est vu attribuer 12 policiers supplémentaires dont 10 sont destinés au secteur "Capsulerie". Ils pourront intervenir néanmoins sur d'autres lieux dans la commune.
- Les discussions se poursuivent avec la direction départementale pour l'obtention du commissariat de plein exercice demandé par ville;

Toiture de l'ancienne Mairie:

Réponse : - Une intervention a été faite pour supprimer les plantations sauvages qui y poussaient.

- Un concours d'idées est lancé pour l'aménagement de l'ancienne mairie. Chacun peut faire des propositions à cette fin.

La charte des Commerçants :

- Une réunion est à programmer avec les représentants des conseils de quartier.

Les enseignes du futur centre commercial du centre ville:

-La municipalité n'a pas encore connaissance de l'ensemble de la dévolution des enseignes. Il y aurait actuellement retenus: une librairie, de la restauration, un magasin "Picard", un magasin "Bio C' Bon "

Voie nouvelle reliant la place de la mairie à la poste

La ville doit examiner avec les habitants dont l'immeuble donne sur cette voie, comment traiter les aménagements des entrées et des espaces extérieurs.

La Poste cherche de nouveaux locaux pour s'installer.

Enrobé phonique sur l'autoroute A3

Les travaux devraient se terminer en ce début d'année pour recouvrir l'arrivée de l'Autoroute avec ce nouveau revêtement qui diminue beaucoup le bruit des roulement des voitures et camions.

Questions diverses :

Locaux squattés

La 1ère question posée par une participante concerne la clinique de la Dhuys :Ce bâtiment à démolir est squatté. Il y a eu un début d'incendie. Il y a danger, car il doit aussi être désamianté.

Réponse du Maire: Des contacts ont été pris avec les propriétaires, seuls responsables, pour qu'ils demeurent vigilants sur la sécurité du lieu. Le désamiantage va être fait prochainement.

2 ème participante:-Locaux municipaux rue Adélaïde Lahaye au pied de l'immeuble d'habitation

Une "rave party", à laquelle ont participé une centaine de personnes, a été organisée en début d'année par des personnes inconnues dans ce lieu muré : porte blindée enfoncée, musique à fond, émotion chez les voisins. Il est demandé, que les services municipaux interviennent plus rapidement pour faire cesser une telle situation et remettre les lieux en état

Réponse du Maire: le service concerné est intervenu le surlendemain. La porte blindée a été remise en place.

Ecole primaire prévue dans l'opération immobilière avec logements et activités rue Charles Graindorge:

Le chantier est arrêté depuis plusieurs mois, sans doute en difficulté. Cela va-t'il entrainer des retards dans la construction, voire la suppression de cette école, qui doit répondre aux besoins scolaires créés par les nombreuses constructions immobilières du centre ville et alentours ?.

-Le Maire et M. Bressoles précisent qu'il y aura ,certes, du retard dans sa construction mais qu'un emplacement réservé figure au PLU qui protège ce lieu et qu'il n'est pas question que la municipalité remette en cause l'existence de cette école. Les besoins scolaires du Centre ville sont correctement assurés pour le moment, malgré la venue de nouveaux habitants dans le quartier.

La priorité des constructions scolaires est cependant réservée l'école Langevin.

Prochaine réunion le mardi 12 mars prochain (sans les élus)